

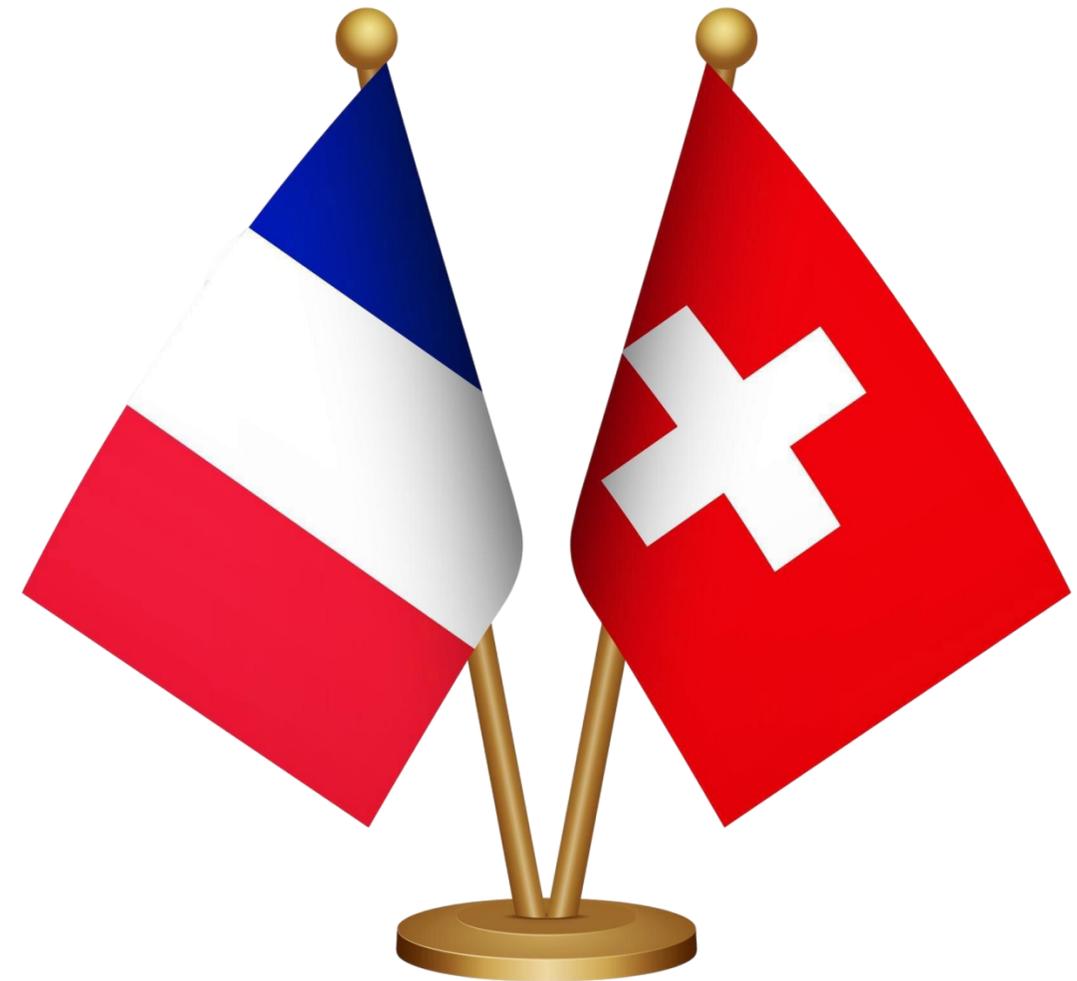
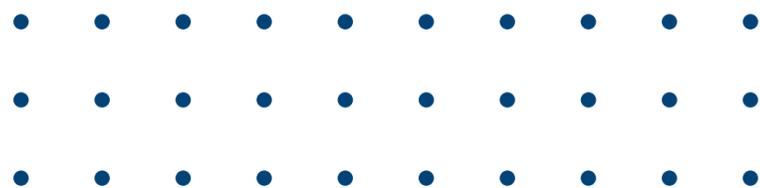
# « La France attirante »



*Argumentaire développé par la COMMISSION DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES SUISSES EN FRANCE*

# POURQUOI LA FRANCE EST ATTIRANTE, pour les entreprises suisses ?

1. Un marché économique européen historique, dynamique et résilient, offrant un accès privilégié aux pays latins et à l'ensemble du continent depuis une base francophone, tout en bénéficiant d'une ouverture naturelle vers l'espace germanophone grâce à l'Alsace.
2. Une main-d'œuvre hautement qualifiée, portée par un esprit créatif et agile.
3. Un écosystème d'innovation dynamique (brevets, dépenses en R&D), soutenu par des dispositifs fiscaux attractifs (CIR, statut JEI) et des pôles de compétitivité.
4. Des infrastructures de premier ordre (rail, route, IT, énergie) compétitives, stables et décarbonées.
5. Un territoire d'excellence avec des secteurs forts : nucléaire, luxe, aéronautique.



# CONTRE LES IDÉES REÇUES : SÉPARER LES FAITS DE LA FICTION

**En France, on travaille 35 h**

La durée hebdomadaire normative du travail n'est qu'un indicateur, qui fait du reste l'objet de discussions récentes. En France, la durée légale du travail est de 35 heures par semaine, mais elle constitue une base minimale. En pratique, les salariés travaillent en moyenne 40 heures par semaine ([Eurostat 2023](#)), avec 83 % à temps plein ([Insee 2022](#)) et 45 % ayant des horaires atypiques (soir, nuit, week-end - [DARES 2022](#)). Les dispositifs tels que les heures supplémentaires et les forfaits en heures ou en jours offrent une flexibilité importante, notamment pour les cadres.

**Les grèves constituent un risque pour mon investissement**

Le nombre d'entreprises concernées par les grèves est faible : en 2021, 1,6 % des entreprises de 10 salariés ou plus du secteur privé ont connu une grève ([Dares](#)). Elles ont souvent été liées à de grandes réformes sociales dont on parle beaucoup parce qu'elles perturbent les transports mais, finalement, ont peu d'impact sur le long terme.



# CONTRE LES IDÉES REÇUES : SÉPARER LES FAITS DE LA FICTION

**Si on le compare aux voisins européens, le niveau d'impôt sur les sociétés est très élevé en France.**

Le taux maximum d'imposition sur les sociétés en France a été progressivement abaissé à 25,8 % en 2022. La France a ainsi un taux d'imposition semblable à l'Autriche, la Belgique, l'Espagne et les Pays-Bas et inférieur à l'Allemagne (29,8 %) et à l'Italie (27,8 %). [Les Echos](#)

**La législation suisse sur le travail ne comprend que 32 pages, soit environ cent fois moins que le code du travail français.**

Il faut ajouter à la Loi suisse diverses ordonnances, soit environ 130 pages, pour avoir quelque chose de comparable.



# CONTRE LES IDÉES REÇUES : SÉPARER LES FAITS DE LA FICTION

**En France il est difficile de se séparer de son personnel**

La France propose indéniablement un modèle social très différent de la Suisse, plus protecteur du salarié, tout en introduisant ces dernières années de nombreux éléments de simplification et de flexibilité.

Les « ordonnances travail » de 2017 ont facilité les départs volontaires, simplifié les licenciements pour motif économique, réduit le délai de contestation d'un licenciement devant les Prud'hommes, plafonné les dommages et intérêts en cas de licenciement abusif.

Toutefois, il est essentiel de s'entourer de professionnels compétents, tels que des avocats spécialisés, pour naviguer dans un processus juridique qui peut rester complexe malgré les réformes.

**Les entreprises ont obligation de publier leurs états financiers.**

L'obligation pour les grandes entreprises de publier leurs résultats dépend de leur statut juridique et de leur taille, et peut être optimisée grâce à des montages juridiques adaptés. Il est donc essentiel de s'entourer de conseillers spécialisés pour naviguer dans ces obligations et déterminer les solutions les plus avantageuses, tout en garantissant la conformité avec la réglementation en vigueur.



# CONTRE LES IDÉES REÇUES : SÉPARER LES FAITS DE LA FICTION

**Créer une entreprise est un casse-tête administratif**

Un guichet unique (<https://formalites.entreprises.gouv.fr/>) existe pour enregistrer et immatriculer une société.

La France est l'un des pays où il est le plus facile de créer une entreprise : moins de 4 jours sont nécessaires, contre 4,5 au Royaume-Uni et 8 en Allemagne ([Statista](#))

De nombreuses réformes continuent à être menées pour faciliter la gestion administrative des entreprises, en complément de la loi PACTE (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises) de mai 2019, loi d'accélération et de simplification de l'action publique (Asap) de décembre 2020 ...

Il est recommandé de s'entourer de professionnels qualifiés, tels que des avocats ou des notaires, pour garantir une création d'entreprise fluide et conforme aux exigences légales.



# CONTRE LES IDÉES REÇUES : SÉPARER LES FAITS DE LA FICTION

## Les charges sociales sont très élevées

Les charges sociales peuvent paraître assez élevées en France, mais elles financent un modèle de protection sociale qui permet aux Français de bénéficier d'une couverture large face aux risques de la vie.

Le prix de revient global d'un employé en France demeure inférieur à celui observé en Suisse.

À titre de comparaison, le salaire mensuel moyen brut en France, estimé à 3 200 €, représente un coût total employeur d'environ 4 950 €.

Sur le canton de Genève, le salaire mensuel moyen brut, évalué à 7 200 CHF, correspond pour sa part à un coût global d'environ CHF 9 100.

Suisse : [Calcul de charges sociales suisses en ligne gratuit • ASDEVA](#)

France : [Coût salarié : simulateur cotisations salariales et patronales](#)

# SOURCES UTILISEES

**1. Eurostat – Statistiques de l'Union européenne**

👉 <https://ec.europa.eu/eurostat>

**2. INSEE – Institut national de la statistique et des études économiques**

👉 <https://www.insee.fr>

**3. DARES – Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques**

👉 <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/>

**4. Les Echos – Journal économique**

👉 <https://www.lesechos.fr/economie-france/budget-fiscalite/baisse-dimpots-les-profits-des-entreprises-taxes-a-25-en-2022-1348495>

**5. Statista – Plateforme de statistiques**

👉 <https://fr.statista.com/infographie/19024/duree-necessaire-pour-creer-une-entreprise-en-france-et-dans-le-monde/>



# UN PROJET D'IMPLANTATION EN FRANCE ?

**Les contacts clés suivants, qui ont participé à l'élaboration de ce document et qui couvrent tous les aspects de l'implantation, sont à votre disposition pour concrétiser votre développement :**

Ambassade de France en Suisse : Julie Muro – [julie.muro@dgtresor.gouv.fr](mailto:julie.muro@dgtresor.gouv.fr)

Business France Invest : Matthieu Crepey – [matthieu.crepey@businessfrance.fr](mailto:matthieu.crepey@businessfrance.fr)

CCI France Suisse : Jori Martini – [jmartini@ccifs.ch](mailto:jmartini@ccifs.ch)

Chambre de Commerce Suisse en France : Anne-Laure Lemerre – [annelaure.lemerre@ccsf.com](mailto:annelaure.lemerre@ccsf.com)

Banque du Léman : Pascal Duchaine – [pascal.duchaine@banqueduleman.ch](mailto:pascal.duchaine@banqueduleman.ch)

Eurex : David Guffroy – [david.guffroy@eurexsuisse.com](mailto:david.guffroy@eurexsuisse.com)

Forvis Mazars : Jean-Philippe Keil – [jean-philippe.keil@mazars.ch](mailto:jean-philippe.keil@mazars.ch)

Kaurum : Frédéric Véron – [fveron@kaurum.com](mailto:fveron@kaurum.com)

Basys AG – Clément Gutzwiller – [c.gutzwiller@basys.ch](mailto:c.gutzwiller@basys.ch)

Clos Pachem – Michel Grupper – [mgrupper@clospachem.com](mailto:mgrupper@clospachem.com)

Galaad – Patrick Mayer – [patrick.mayer@galaad.biz](mailto:patrick.mayer@galaad.biz)

QMT Suisse SA – Ivan Meissner – [ivan.meissner@qmt-group.com](mailto:ivan.meissner@qmt-group.com)